PROJET DE RÉUNION

DU LOUVRE

AU PALAIS DES THUILERIES.

PAR P.-F.-L. DUBOIS AÎNÉ, ARCHITECTE,
NEVEU ET ÉLÈVE DE FEU ANTOINE, ARCHITECTE DES MONNOIES.

Cet Ouvrage, composé de 8 planches et de deux feuilles de texte, se vend. . . . . . 6 francs, sur papier vélin ordinaire.
8 francs, sur papier de Hollande.
36 francs, lavé.

SE TROUVE A PARIS,

Chez
- L'AUTEUR, rue des Trois Frères, n°. 13;
- CONSTANTIN, marchand de Tableaux, rue St.-Lazare, vis-à-vis celle des Trois Frères;
- BANCE, marchand d'Estampes, rue St.-Denis;
- MARTINET, marchand d'Estampes, rue du Coq;
- LE NORMANT, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois;
- Et chez les Marchands de Nouveautés.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE ET BELIN.

PROJET DE RÉUNION
DU LOUVRE
AU PALAIS DES THUILERIES.

PAR P.-F.-L. DUBOIS AÎNÉ, ARCHITECTE,
NEVEU ET ÉLÈVE DE FEU ANTOINE, ARCHITECTE DES MONNOIES.

PARIS—1810.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE ET BELIN.

PROJET DE RÉUNION
DU LOUVRE
AU PALAIS DES THUILERIES.

EXPOSITION DU PROJET.

De tous les projets demandés aux architectes français, par Sa Majesté l'Empereur et Roi, pour l'embellissement de la capitale, celui de la réunion du Louvre au palais des Thuileries est le plus vaste, comme le plus capable d'enflammer et d'exercer le génie des artistes; mais aussi combien de difficultés n'offre-t-il pas!

Le manque de parallélisme du Louvre et des Thuileries, et celui des galeries du midi et du nord, la divergence des axes que le nouvel arc de triomphe (quoique bien placé) fait apercevoir davantage, l'irrégularité très-grande dans l'architecture de l'ancienne galerie, le peu d'harmonie avec le Louvre que présentent les masses très-désagréables du bâtiment du Musée, tels sont les défauts à corriger; que de difficultés à vaincre!

Pour le faire avec succès, il ne faut pas, je pense, s'écarter des données ci-après :

1°. Ne rien construire devant le milieu de la façade des Thuileries; cette partie, qu'on doit au génie de Philibert Delorme, renferme des beautés de proportions et de détails qu'il convient de respecter; d'ailleurs toutes constructions en avant de cette façade ne pourroient que nuire à l'intérieur du palais.

2°. Diviser en trois cours celle actuelle, pour donner à celle du milieu

(dite cour d'Honneur) l'étendue déterminée par le genre d'architecture du premier palais, sur les dessins du grand artiste dont je viens de parler.

3o. Séparer ces trois cours entr'elles, et les deux petites du Carrousel, par des galeries à jour couvertes en terrasses et du même style que celui du milieu du palais; ces galeries auroient, outre l'avantage de masquer les irrégularités existant dans le surplus de la façade des Thuileries, celui d'en ôter la monotonie; et en accompagnant l'arc de triomphe, elles contribueroient à le mettre en harmonie avec l'ensemble.

4o. Conserver au-devant de l'arc et de la clôture des cours du palais une place immense qui l'emporte beaucoup par son étendue sur lesdites cours.

5o. Ne séparer cette vaste place du Louvre que par des constructions tellement adhérentes à ce monument, qu'elles paroissent en avoir toujours fait partie; et que l'utilité en soit bien démontrée.

Une galerie transversale ou un édifice séparant en deux parties égales l'espace qui existe entre le Louvre et les Thuileries me semble déplacé : c'est alors ôter toute idée de réunion; car si cet édifice est aussi élevé que les galeries latérales, plus de réunion. Si on ne fait qu'une simple galerie avec terrasse au-dessus, les couronnemens des pavillons des deux palais pouvant toujours s'apercevoir, elle ne rompra jamais la divergence des lignes milieu; il est donc de toute nécessité de construire devant le Louvre un corps de bâtiment qui en fasse partie et qui s'élève à la hauteur des galeries latérales. Cet édifice serviroit à corriger le défaut de parallélisme, à masquer la petite architecture de la monnoie des médailles, et enfin le mauvais effet que produit le bâtiment du Musée.

6o. Cet édifice doit être percé à jour dans la hauteur du rez-de-chaussée et, par la régularité des arcades, n'offrir aucune entrée marquante : un monument circulaire et bien éclairé au centre du Carrousel, au point où se réunissent les lignes milieu des deux palais, peut seul rompre ou dérober leur divergence, sans blesser la vue.

Puisse l'inspection de mon plan général prouver combien j'ai cher-

ché à me renfermer dans ces données, que j'ai regardées comme bases fondamentales !

Il ne me reste donc qu'à parler de trois points essentiels :

De la destination et utilité de chaque partie des bâtimens qui composent mon plan.

De celle particulière du monument du centre.

Des vues d'économie que présente ce projet.

L'utilité des galeries attenant le palais des Thuileries est assez démontrée par ce que j'ai dit précédemment.

Voici celle des édifices adhérens au Louvre.

La galerie circulaire décorée d'arcades, portées sur des colonnes et surmontées d'une terrasse, offriroit une communication à couvert de la rue de Rivoli au Louvre et au quai.

Au centre et derrière cette galerie seroit un vaste promenoir ouvert de toutes parts, communiquant aux orangeries A, et par les galeries B aux vestibules du Musée et de la Bibliothéque, dans lesquels vestibules seroient deux grands escaliers pour monter d'un côté au Salon des tableaux, et de l'autre à cette Bibliothéque.

La partie actuelle du Musée, au rez-de-chaussée, est beaucoup trop petite ; sans autres constructions que le mur CD, elle se trouveroit augmentée des deux tiers, et composée de trois salles pareilles dont l'ensemble ne pourroit être que très-imposant et convenable aux chefs-d'œuvres qu'elles renfermeroient.

La répétition du même édifice offriroit un semblable local, utile pour divers objets faisant partie de la Bibliothéque impériale, que je place au premier étage.

Je circonscrirois l'étendue de la Bibliothéque et du Musée des tableaux, dans les galeries latérales, aux points E, croyant le surplus nécessaire pour augmenter les appartemens du palais des Thuileries.

Les galeries projetées au-dessus du promenoir et des orangeries feroient encore un supplément, soit au Musée des tableaux, soit à la Bibliothéque.

Je destine le monument du milieu au Temple de la Gloire. Où peut-on mieux situer cet édifice qui doit transmettre à la postérité les

étonnantes victoires remportées sur l'ennemi, qu'au centre du palais du Souverain, dont le génie et le courage surent diriger les combats, prévoir, décider et fixer la victoire? Peut-il être mieux qu'au milieu de la place consacrée à la réunion de ces braves guerriers, dignes à la fois de l'admiration et de la reconnoissance du peuple?

Maintenant que l'église de la Magdelaine, dont on devoit conserver les constructions, est presque démolie, il n'y auroit pas, je crois, d'inconvénient à changer d'idée sur l'emplacement du Temple de la Gloire : dès-lors la Magdelaine pourroit devenir un Temple Chrétien, utile pour remplacer les petites Succursales de cet arrondissement.

L'édifice que je propose, simple dans son plan, sa forme et ses constructions, offriroit à l'extérieur un aspect vraiment monumental; réunissant le style d'un temple à celui d'un arc de triomphe, il auroit le caractère convenable à sa destination : son entrée seroit vaste, son décor intérieur seroit imposant; il devroit sa principale richesse aux statues, inscriptions, trophées et colonnes triomphales. Ce monument devant renfermer les nombreuses dépouilles remportées sur l'ennemi, les noms et les statues des vainqueurs qui se sont distingués par mille traits héroïques, il faut que tout indique que dans son sein résident les signes les plus éclatans de la grandeur nationale.

Les salles qui entourent celle principale serviroient de Musée pour le dépôt des armures et plans de campagnes; les galeries extérieures et les terrasses qui les surmontent deviendroient, dans les jours de fêtes nationales, des amphithéâtres, qui réunis à ceux pratiqués, tant dans les galeries que sur les terrasses des autres édifices, offriroient un spectacle imposant.

Ce Temple enfin auroit surtout l'avantage d'établir un moyen simple et certain d'éclairer la place; il est aisé de se faire une idée du bon effet qu'il produiroit, éclairé par des réverbères entre chaque colonne et au centre de son vestibule.

Vues d'Economie.

L'économie consiste à conserver autant que possible ce qui existe, et à ne faire que ce qu'il faut.

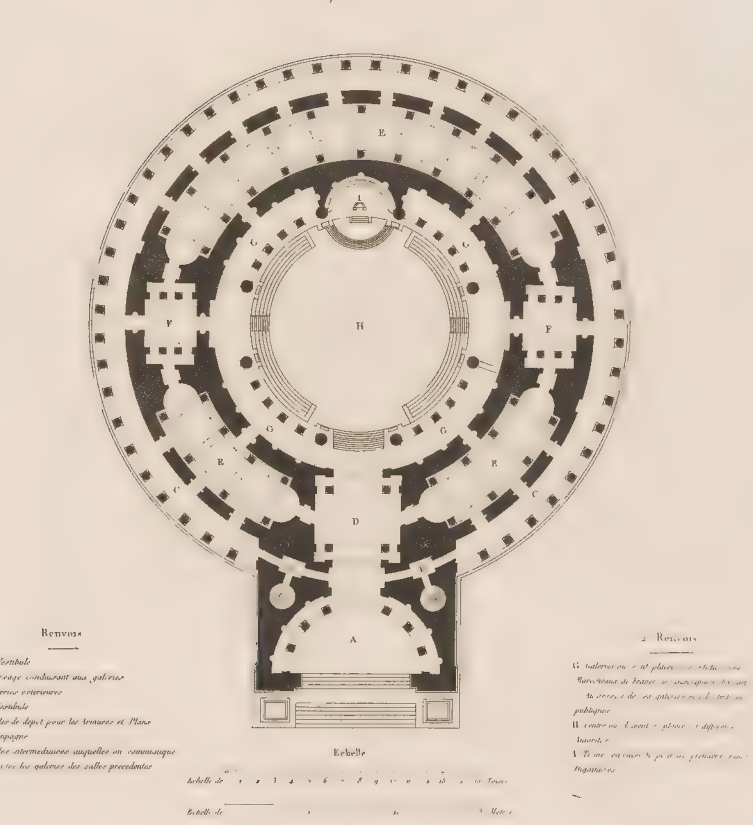
D'abord, du côté des Thuileries, je ne bâtis rien au-devant du milieu de la façade; je conserve l'arc de triomphe; je me sers d'une partie de la grille et des colonnes, en les avançant à l'alignement du dehors de l'arc; je ne construis enfin que les galeries absolument nécessaires pour les raisons précédemment déduites.

Du côté du Louvre, je ne change rien à sa façade en partie réparée; je conserve le Musée que j'agrandis des deux tiers en faisant peu de constructions. Je propose, il est vrai, 1o. de répéter de l'autre côté un pareil édifice; 2o. d'en construire un circulaire, réunissant ces premiers bâtimens avec les galeries latérales; mais je donne à chacun une utilité marquée, puisque je place la Bibliothéque impériale, que j'augmente la galerie des tableaux et que je pratique au-dessous de très-belles orangeries.

Réunissant ainsi dans ce superbe monument tous ces divers objets, combien éviteroit-on de dépense que nécessiteroit la construction d'édifices séparés pour chacun d'eux!

Je crois aussi avoir suffisamment prouvé que le centre du Carrousel est la véritable place (même sous le point de vue d'économie) du Temple de la Gloire.

Plan du Temple de la Gloire



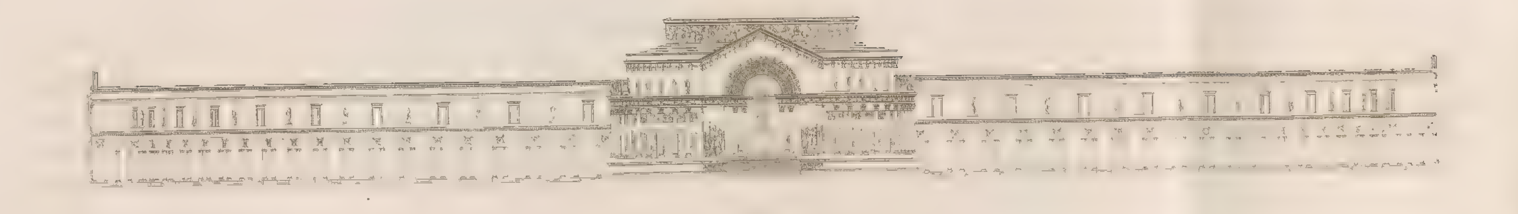


Coupe sur la longueur du Temple de la Gloire



[illegible] Architecte Inventeur   Montferrand sculp.

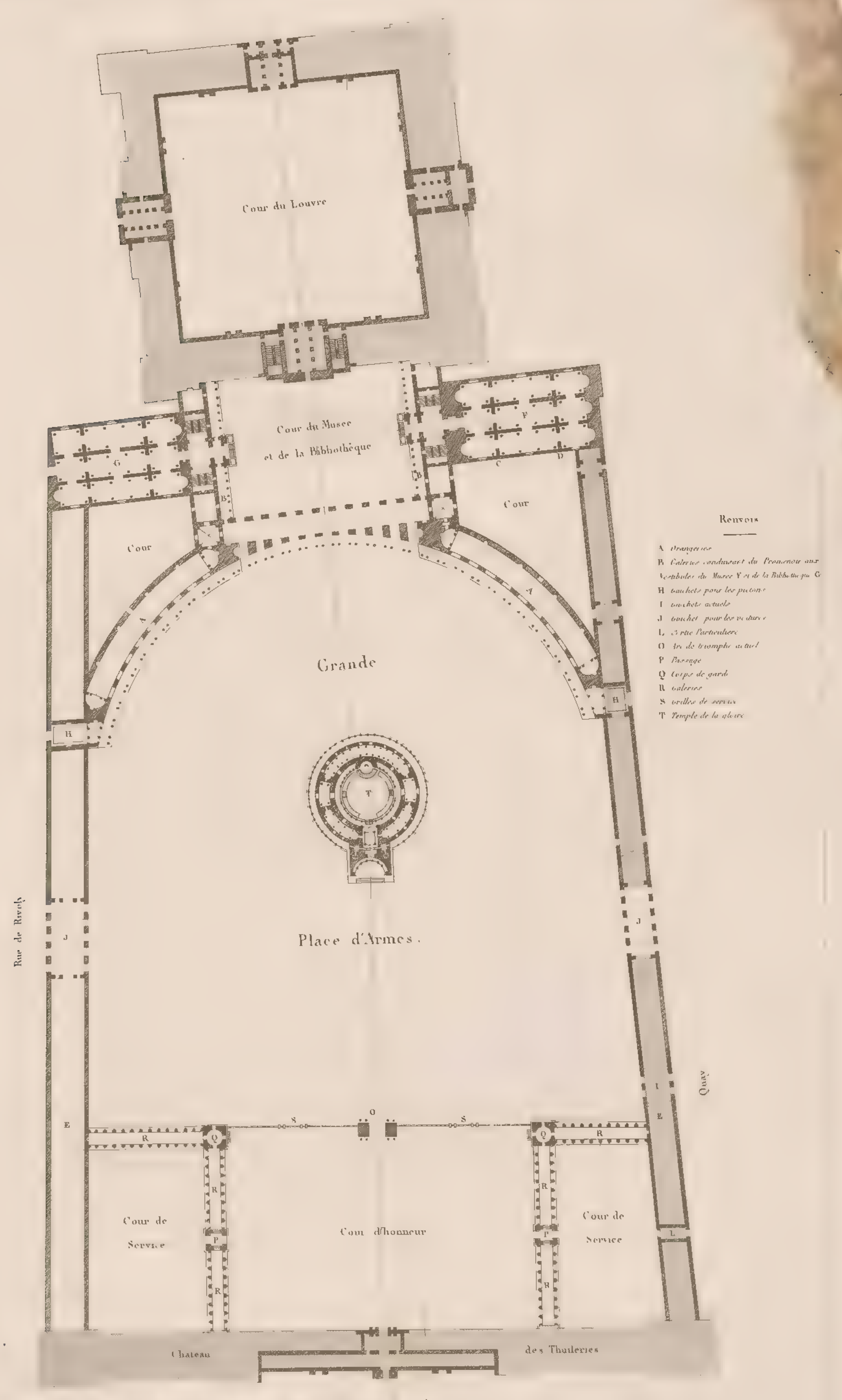
Elevation du Temple et de la façade circulaire des Batiments attenants au Louvre



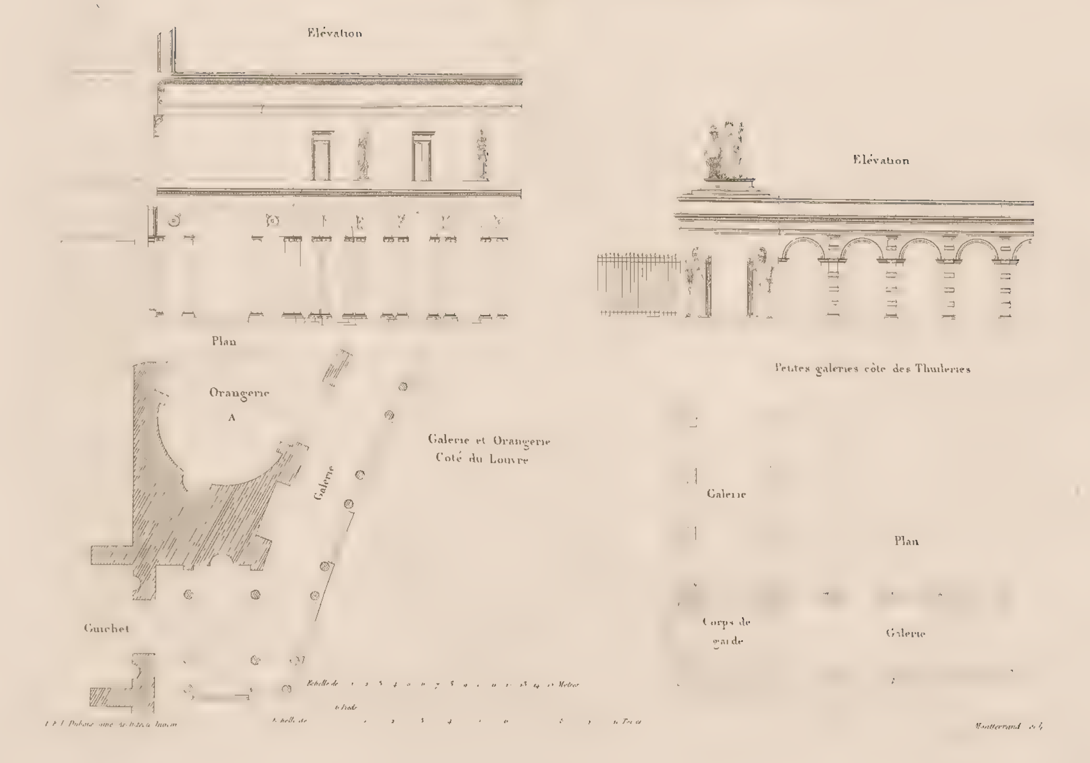
Façade du Temple
de la Gloire.



Plan général d'un Projet de Réunion du Louvre au Palais des Thuileries



Feuille de Détails des Galeries

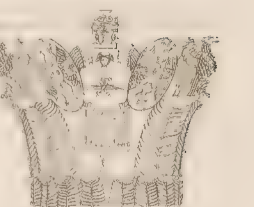


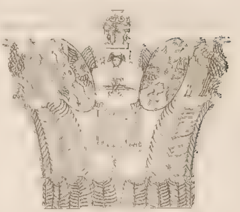
Détails des Chapiteaux et Corniche.

Corniche Principale

Chapiteau des Colonnes extérieures.

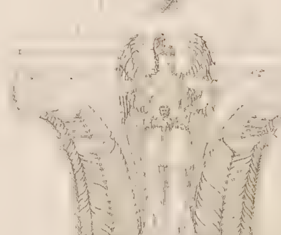
Chapiteau des petites
Colonnes Intérieures





Chapiteau des grandes
Colonnes, Triomphales.





Base exterieure

Base interieure

Echelle de Pieds

Echelle de Metres

Vue du Palais des Tuileries et des galeries projetées.

